

Conjoncture de l'emploi

Bulletin du troisième trimestre 2017

Chiffres clés au terme des neuf premiers mois 2017

- Une croissance économique de 1.9% ;
- Une légère baisse du taux de chômage de 0.2 points ;
- Une création d'environ 36 mille postes d'emploi ;
- Une nette augmentation du nombre des bénéficiaires des programmes d'emploi de 33.3%.



La Tunisie a connu au terme des neuf premiers mois de 2017 une légère reprise du rythme de la croissance économique et une amélioration des investissements déclarés et ce malgré la baisse de l'indice de la production industrielle.

Ces réalisations ont permis une création nette d'environ 36 mille postes d'emploi. Les créations d'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur étaient de 46 mille contre une perte de 10 mille postes pour les autres catégories de main d'œuvre.

L'amélioration des indicateurs économiques a été suivie par une légère baisse du taux de chômage global (-0,2 points) particulièrement chez les diplômés de l'enseignement supérieur (-1,3 points).

Sommaire

- I- Environnement Macro-économique**
- II- Emploi et Chômage**
 - Créations d'Emploi
 - Offres d'emploi
 - Placements en emploi
 - Chômage
 - Demandes d'emploi
- III- Politiques Actives de l'Emploi**

Réalisé par :

- Mme Rym Ben Slimen
- Mr Salem Talbi
- Mr Mohamed Yahyaoui
- Mr Walid Troudi

Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications
36 Rue de Cologne – 1002 Tunis, Tunisie

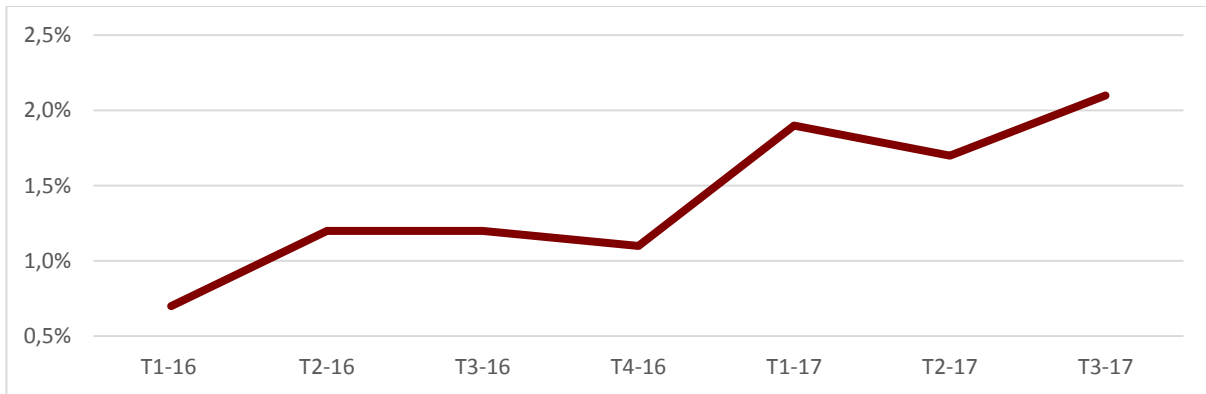
Décembre 2017

I. Environnement macro-économique

Une amélioration du rythme de la croissance

Le PIB a évolué de 1.9% au cours des 9 premiers mois de l'année 2017 en comparaison avec la même période de l'année précédente.

Graphique n°1 : PIB trimestriel (taux de croissance- glissement annuel en %)



Source : INS

Le troisième trimestre 2017 a connu une croissance de 2.1% par rapport à la même période de l'année 2016.

Cette évolution est due essentiellement à la croissance de l'activité au niveau de la plupart des secteurs et principalement celle des industries manufacturières (2.8%), les services (4%) ainsi que le secteur minier (39.6%) et celui d'électricité (7.8%), et ce malgré la régression du secteur du pétrole et du gaz naturel qui a enregistré une baisse de 21.6%.

Un déficit commercial accentué

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2017, les exportations sont évaluées à 24 608,8 MD contre 36 088,9 MD en importations enregistrant ainsi une hausse respective de l'ordre de 17,4% et 19, 2% par rapport à la même période de l'année 2016. Soit un déficit commercial de 11 480.1 MD contre 9 326.7 MD en 2016.

Au cours du 3^{ème} trimestre 2017, les exportations sont de 8 536.5 MD. Elles ont progressé de 27.4%, par rapport à la même période de 2016. Les importations ont cru pour leur part de 24.9% atteignant 12 481.3 MD. Le déficit commercial est ainsi de 3 944.8 MD soit 652 MD de plus que celui enregistré au cours du même trimestre de l'année 2016.

Tableau n°1 : Commerce extérieur au cours du 3^{ème} trimestre 2017 (En MD)

	2016	2017
Imports	9 994.3	12 481.3
Exports	6 701.6	8 536.5
Balance commerciale	-3 292.7	-3 944.8
Taux de couverture	67.1%	68.4%

Source : INS

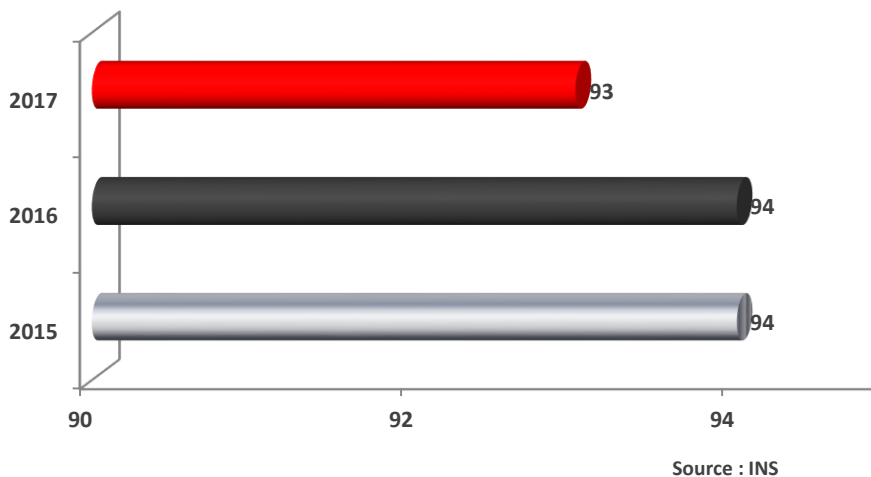
Une baisse de l'indice de la production industrielle

L'indice de la production industrielle (IPI) a baissé de 0,9% durant les neuf premiers mois de l'année 2017 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette baisse est due principalement à la diminution observée dans la production du ciment et celui de la production du pétrole brute respectivement de (-5.6%) et de (-13,4%).

Au cours du troisième trimestre de l'année 2017, la production a augmenté dans l'ensemble de l'industrie de 0,2%. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse de la production du secteur de l'extraction de produits non énergétiques (+38,0%), suite à l'augmentation de la production du phosphate brute.

L'amélioration a concerné aussi le secteur de l'industrie mécanique et électrique, le secteur de l'industrie agro-alimentaire, le secteur de raffinage de pétrole et de l'industrie chimique avec des taux respectifs de 3%, 3.6%, 8.1% et 6.8%.

Graphique n°2 : Indice de la production industrielle au cours des 9 mois 2017



Une légère augmentation du nombre de projets à créer dans l'industrie

Le nombre de projets déclarés dans le secteur industriel a atteint 2737 projets au cours des 9 mois 2017, contre 2677 au cours de la même période de 2016, soit une augmentation de 2.2%. La plupart de ces projets à créer sont déclarés dans les Industries Agro-alimentaires (51%), les Industries Mécaniques et Electriques (16%) et les Industries du Textile et Habillement (14.3%).

La répartition régionale montre que près de ¼ de l'ensemble des projets déclarés concernent les régions les plus défavorisées, soit 14 gouvernorats du pays.

Le montant de l'investissement déclaré dans l'industrie, a atteint 2 603.2 millions de dinars (MD) contre 2 374.6 MD en 2016, enregistrant une amélioration de 9.6%.

Au cours des 9 mois de l'année 2017, ces projets estiment créer 43577 postes d'emploi, contre 39319 au cours de la même période de 2016, soit une progression de 10.8%.

II. Emploi et chômage

➤ Créations d'emploi

Les diplômés de l'enseignement supérieur ont le plus profité de l'amélioration de la conjoncture économique

L'amélioration de la conjoncture économique durant les neuf premiers mois de l'année 2017, a permis la création de près de 36 mille postes d'emploi additionnels contre 24 mille postes une année auparavant, soit une augmentation de 50%.

Ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui ont profité le plus de ces créations. En effet, ces dernières étaient de l'ordre de 46 mille contre une perte de 10 mille postes d'emploi pour les autres catégories de main d'œuvre.

Les mêmes constats ont été soulevés au cours des neuf premiers mois de l'année 2016 avec une création de 39 mille postes d'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur et une perte de 15 mille postes pour les autres catégories.

Tableau n°2 : Créations nettes d'emplois (En milliers)

Créations d'emploi	Neuf mois 2017	Neuf mois 2016
Total	35.5	23.6
Diplômés du supérieur	45.7	39.2
Autres catégories (hors diplômés du supérieur)	-10.2	-15.6

Source : calcul de l'ONEQ

En comparaison avec les autres secteurs, le secteur tertiaire crée le plus d'emplois

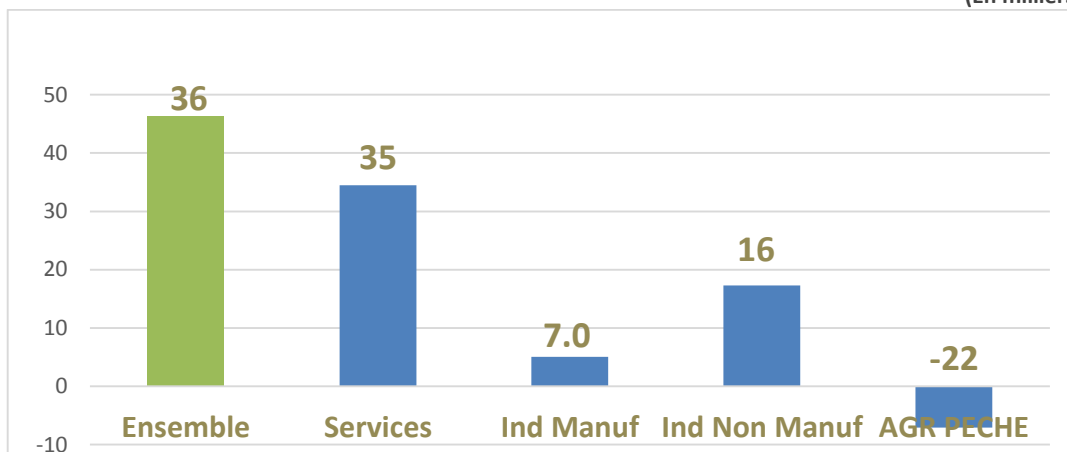
Au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, 35 mille nouveaux postes d'emplois ont été créés par le secteur tertiaire. C'est le secteur qui enregistre la plus forte création d'emplois depuis plusieurs années.

Le bilan est négatif pour le secteur de l'agriculture et de la pêche. En effet, au cours des neuf premiers mois, il a enregistré une perte nette de 22 mille postes d'emploi.

Le secteur de l'industrie a connu la création de 23 mille nouveaux emplois (17 mille pour l'industrie non manufacturière et 6 mille pour l'industrie manufacturière).

Graphique n°3 : Créations d'emploi durant les neuf premiers mois de l'année 2017

(En milliers)



Source : calcul de l'ONEQ

➤ Offres d'emploi

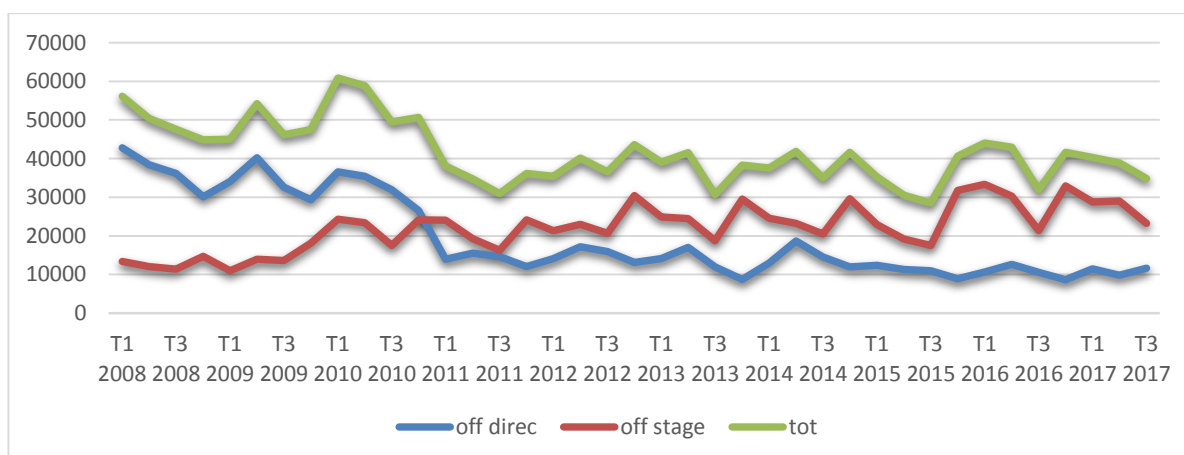
Baisse de 4.1% des offres d'emploi et de stages au cours des neuf premiers mois de 2017

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2017, les offres d'emploi et de stages¹ enregistrées à l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant ont diminué de 4.1% par rapport à la même période de l'année 2016 passant ainsi de 119 000 à 114 000.

Cette diminution est due essentiellement à la baisse des offres de stages de 14.5% durant la même période.

Il est à noter que les offres de stages représentent 71% de l'ensemble des offres d'emploi et de stages, alors qu'elles représentaient 22% fin de l'année 2010. Ce changement de structure pourrait s'expliquer par le fait que les entreprises en période de crise, font plus recours aux programmes d'emploi afin de réduire le coût de la main d'œuvre.

Graphique n°4 : Evolution trimestrielle des offres d'emploi et de stage



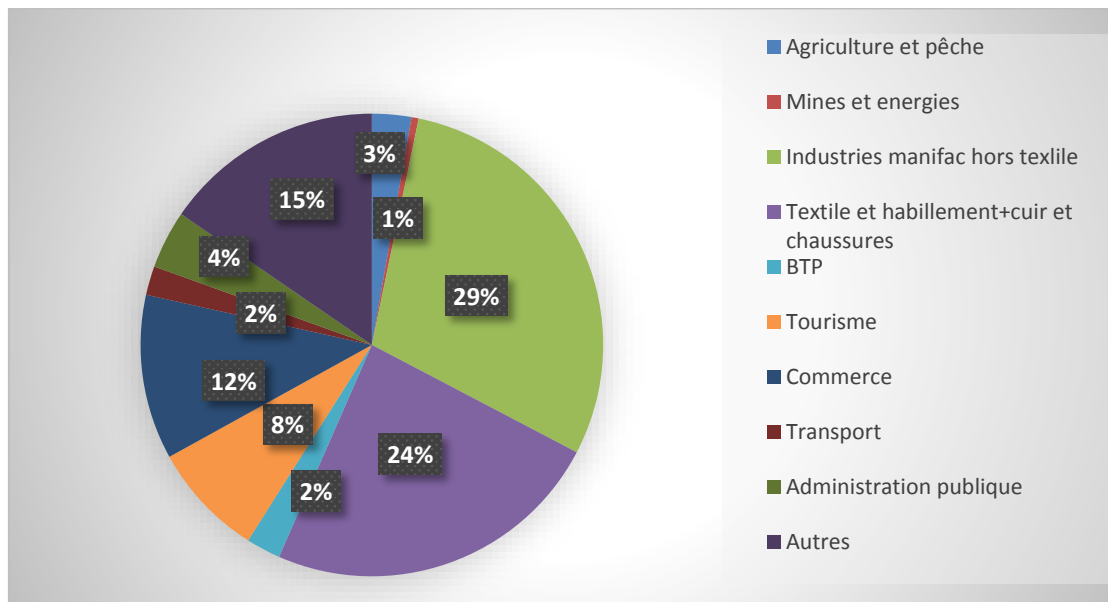
Source : ANETI

¹ Hors programmes FORSATI et KARAMA

Le secteur des industries manufacturières demeure le premier offreur d'emplois et de stages

Durant les neuf premiers mois de 2017, la répartition des offres d'emploi et de stages par secteur montre qu'un peu plus de la moitié de ces offres d'emploi proviennent du secteur des industries manufacturières dont 24% émanent du secteur du textile, habillement et des cuirs et chaussures. Le commerce renferme 12% des offres d'emploi.

Graphique n°5 : Répartition sectorielle des offres d'emploi au cours des neuf premiers mois 2017



Source : ANETI

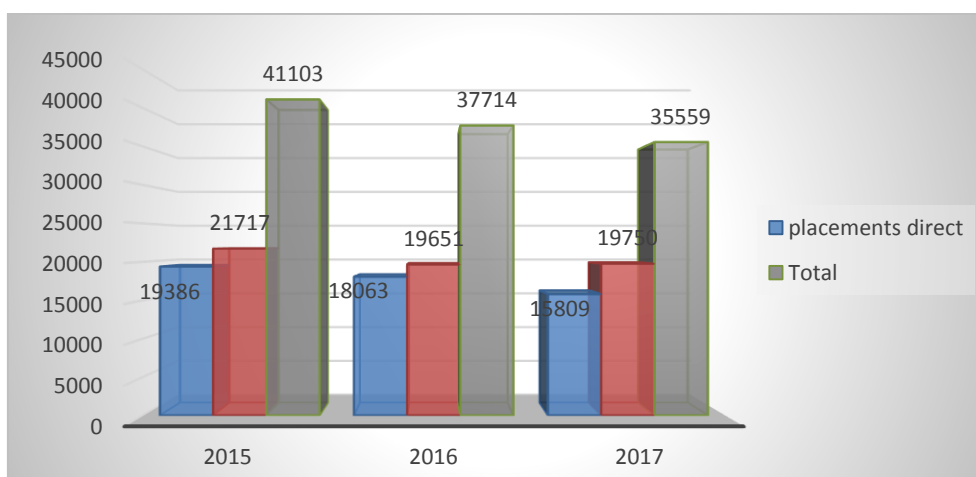
➤ **Placements en emploi**

Baisse de 5.7% des placements en emploi

Les opérations de placements en emploi effectuées par les bureaux d'emploi au cours des neuf premiers mois 2017 s'élèvent à 35 559 placements dont 55.5% sont effectuées suite à un programme d'emploi. Comparées à la même période des années 2015 et 2016, ces opérations de placement ont régressé respectivement de 13.5% et 5.7%.

Pour les diplômés du supérieur, 82% des placements s'effectuent suite à un stage.

Graphique n°6 : Répartition des placements des neuf premiers mois



Source : ANETI

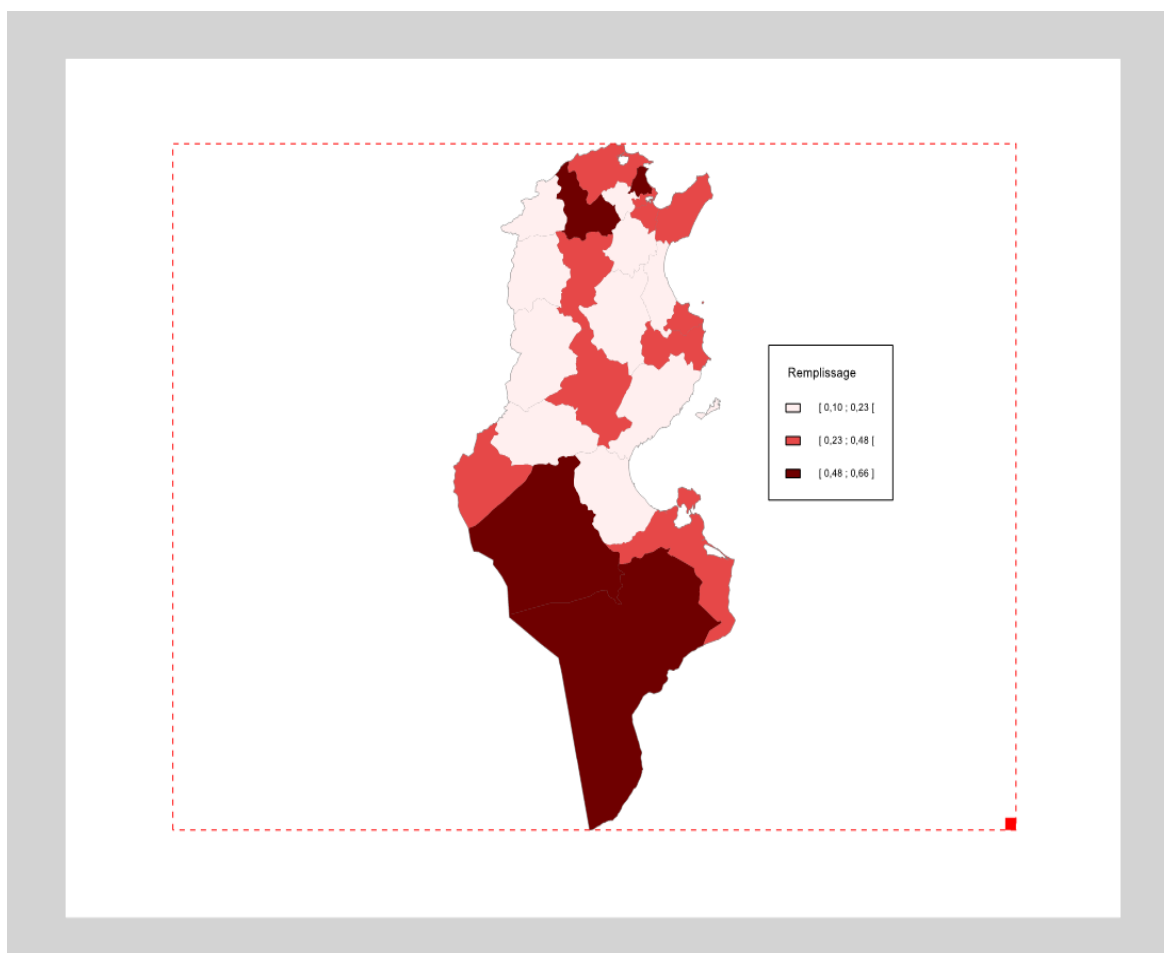
Faible part des placements des diplômés du supérieur dans la majorité des régions du pays

Au cours des trois premiers trimestres 2017, la répartition de la part des placements des diplômés du supérieur par rapport aux placements totaux de chaque gouvernorat montre que cet indicateur varie selon les gouvernorats, sachant que la moyenne nationale est de 35%.

Ainsi, on peut répartir les 24 gouvernorats en trois groupes :

- ✓ Un premier groupe dont le taux est inférieur à 23%. Il comporte 10 gouvernorats dont les plus faibles taux sont enregistrés dans les gouvernorats de Jendouba et Tozeur de l'ordre de 10%.
- ✓ Un deuxième groupe dont le taux est aux alentours de la moyenne nationale (23%-48%) dont notamment Sousse, Monastir Mahdia et Médenine.
- ✓ un troisième groupe dont le taux est supérieur à 48%. Il comporte 4 gouvernorats sachant que la plus importante valeur est enregistrée dans le gouvernorat de Tunis 66%.

Graphique n°7 : Répartition de la part des placements des diplômés du supérieur dans les placements totaux de la région



Source : calcul de l'ONEQ

➤ Chômage

Légère baisse du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur

Le taux de chômage a enregistré une baisse de 0.2 points passant de 15,5% au 3ème trimestre de l'année 2016 à 15,3% à la même période de l'année 2017.

Tableau n°3 : Evolution de la population en chômage et du taux de chômage

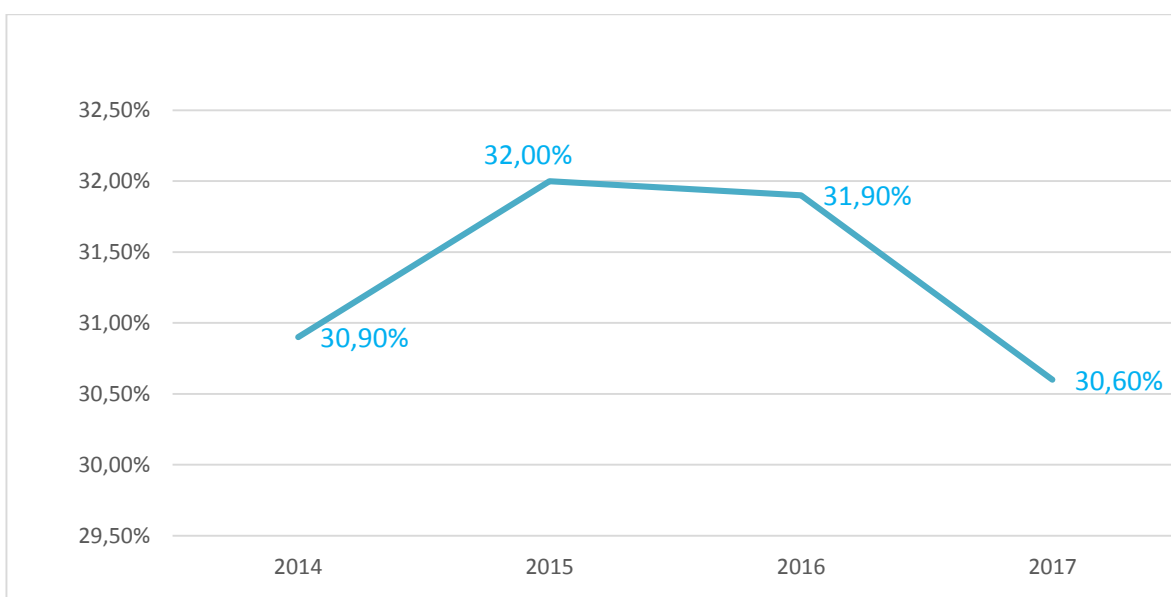
	T3 2016	T2 2017	T3 2017	Variation : T3 2017- T3 2016	Variation : T3 2017- T2 2017
Population en chômage (en milliers)	630	626,1	628,6	-0,22%	0,40%
<i>Dont diplômés du supérieur</i>	<i>267,7</i>	<i>250,6</i>	<i>270,6</i>	<i>1,08%</i>	<i>7,98%</i>
Taux de chômage (en %)	15,50%	15,30%	15,30%	-0,20 points	0,00 points
<i>Dont diplômés du supérieur</i>	<i>31,90%</i>	<i>30,30%</i>	<i>30,60%</i>	<i>-1,30 points</i>	<i>0,30 points</i>

Source : INS

Quant au chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, leur taux a baissé de 1.3 points en passant de 31.9% au cours du troisième trimestre 2016 à 30.6% au cours de la même période de 2017. C'était à grâce à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur que le taux de chômage global a baissé, sinon ce dernier aurait connu une augmentation.

Cependant et malgré une amélioration relative de leur situation, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demeurent plus exposés au chômage que le reste de la population active.

Graphique n°8 : Evolution du taux de chômage des diplômés du supérieur (Troisième trimestre)

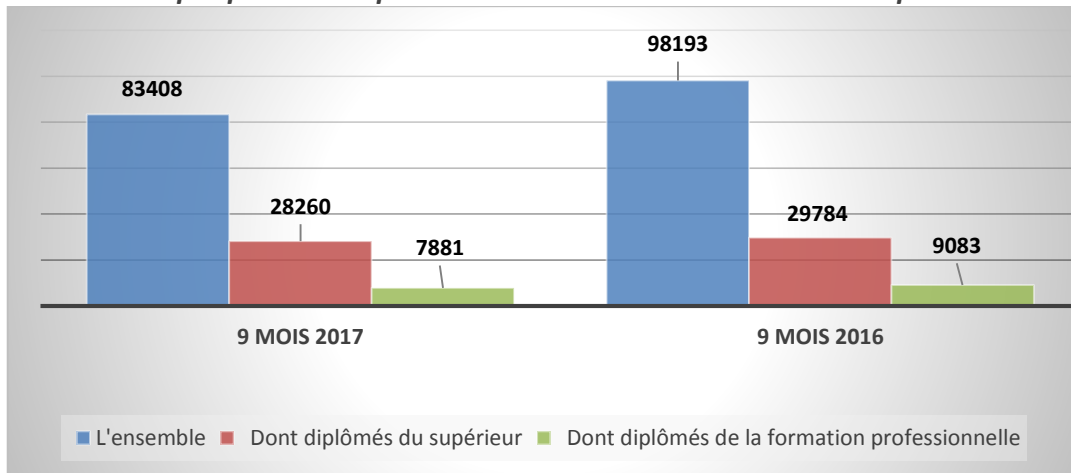


Source : INS

➤ Demandes d'emploi

A la date du 30 septembre 2017, le nombre des nouveaux demandeurs d'emploi enregistré par les services de l'ANETI a atteint environ 83 mille contre 98 mille enregistrés à la même date de l'année précédente, soit une baisse de 15,2%. Il est à noter que 34% des nouveaux inscrits sont des diplômés de l'enseignement supérieur.

Graphique n°9 : Répartition des nouvelles demandes d'emplois



Source : ANETI

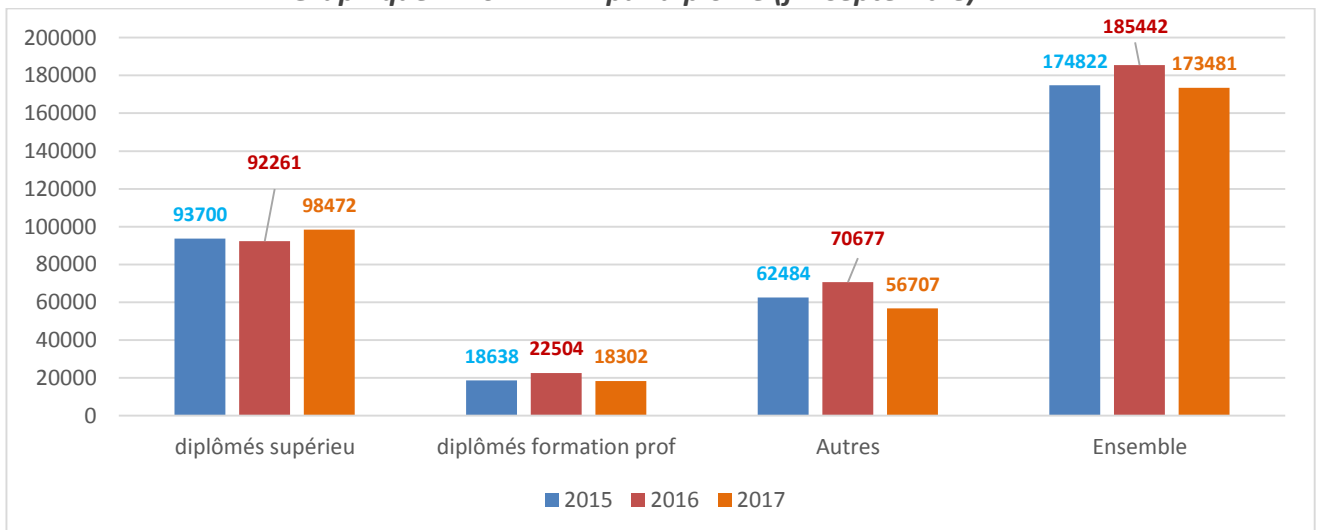
➤ Les demandes d'emploi en fin du mois (DEFM)

Baisse de la DEFM de 7%

En fin septembre 2017, le nombre de demandeurs d'emploi enregistré par les services de l'ANETI a atteint environ 173 mille contre 185 mille à la même date de l'année précédente, soit une baisse de 7%. Comparé au début de l'année en cours, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 10%.

La baisse enregistrée au cours des neuf premiers mois concerne notamment les diplômés de la formation professionnelle avec - 18,7% et les non qualifiés avec -21.2%. Les diplômés du supérieur, quant à eux, enregistrent une hausse de 6.2%.

Graphique n°10 : DEFM par diplôme (fin septembre)



Source : ANETI

Au fil des années, le chômage de longue durée devient de plus en plus accepté

La répartition de la DEFM au 30 septembre 2017 par délai d'attente montre que presque 75% de demandeurs inscrits à l'ANETI sont des chômeurs de longue durée (délais d'attente supérieur à 2 ans).

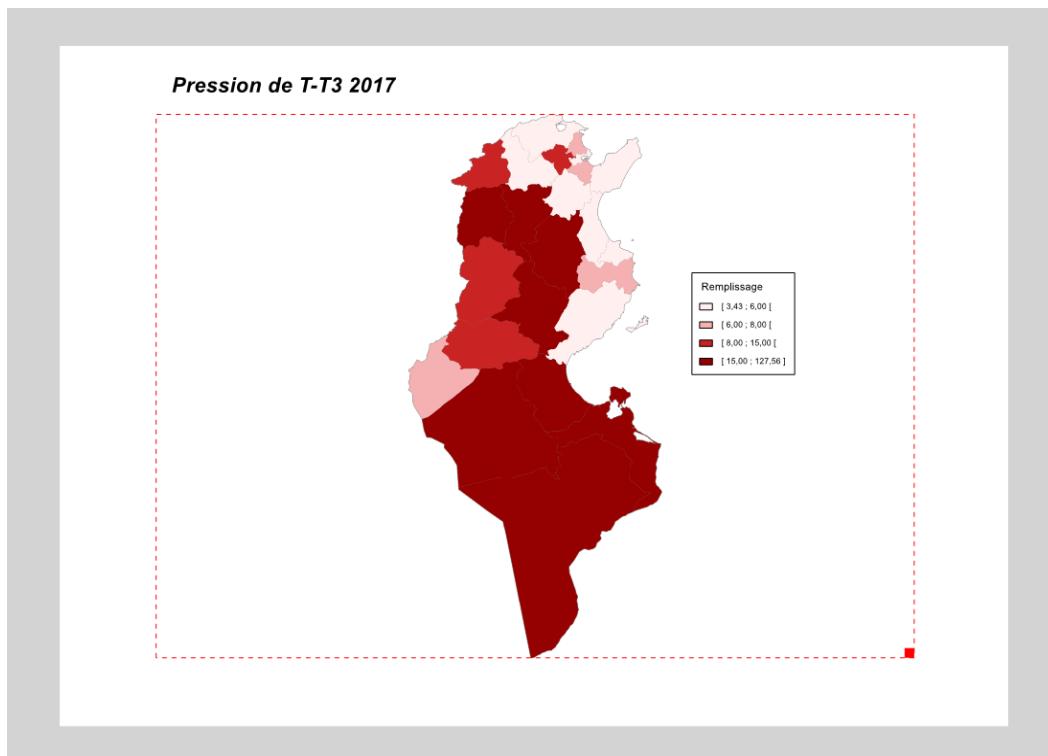
Aujourd'hui, on constate qu'un demandeur d'emploi sur deux a plus de 30 ans. Alors qu'en 2012, cette catégorie de demandeurs d'emploi représentait 39% de l'ensemble des jeunes en quête d'emploi, ce qui prouve qu'au fil de temps, le chômage de longue durée devient de plus en plus accentué.

Une disparité régionale persistante dans le marché de l'emploi

Au cours des neuf premiers mois 2017, l'indicateur de pression au niveau national est évalué aux alentours de 7.7, ce qui signifie environ une moyenne de 8 demandeurs d'emploi pour une seule offre d'emploi. La déclinaison de cet indicateur par gouvernorat montre qu'il y a une forte disparité entre les gouvernorats du pays. Ainsi, on peut classer les 24 de gouvernorats en 4 groupes :

- ✓ Un premier groupe pour lequel l'indicateur de pression est inférieur à 6 c'est à dire faible par rapport à la moyenne nationale dans les gouvernorats de Béja, Bizerte, Monastir, Nabeul, Sfax, Sousse, Tunis et Zaghouan ;
- ✓ Un deuxième groupe dont l'indicateur est aux alentours de la moyenne nationale (entre 6 et 8 points) dans les gouvernorats d'Ariana, Ben Arous, Mahdia et Tozeur ;
- ✓ Un troisième groupe pour lequel l'indicateur est considéré comme important (entre 8 et 15 points) pour les gouvernorats de la Manouba, Kasserine, Jendouba et Gafsa ;
- ✓ Un quatrième groupe dont la pression sur le marché de l'emploi est très importante (>15) dans les gouvernorats de Gabes, Kairouan, Kébili, Le kef, Sidi Bouzid et Siliana.

Graphique n°10 : Répartition de l'indicateur de pression selon le gouvernorat



Source : calcul de l'ONEQ

III. Politiques actives de l'emploi

Une nette augmentation du nombre de bénéficiaires des programmes d'emploi

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2017 et dans le cadre des programmes d'emploi gérés par l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), un peu plus de 130 mille nouveaux contrats ont été accordés au profit des demandeurs d'emploi, contre près de 98 mille durant la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 33.3%.

Cette hausse provient plus précisément des deux programmes d'emploi qui sont entrés en vigueur durant les douze derniers mois, à savoir le programme **FORSATI** qui a effectivement démarré au mois de novembre 2016 pour cibler 85 000 demandeurs d'emploi déjà inscrits aux bureaux d'emploi et du travail indépendant et qui vise l'amélioration de leur employabilité, en leur assurant un processus d'accompagnement individualisé dans la définition de leur projet professionnel et sa concrétisation, ainsi que le programme **KARAMA** qui a été lancé au cours du mois d'avril 2017 pour cibler 25 000 demandeurs d'emploi et qui vise à faciliter l'insertion dans la vie professionnelle des primo-demandeurs d'emploi titulaires de diplômes supérieurs, en leur assurant un contrat de travail pour une durée de deux ans avec une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût d'embauche (salaire, cotisations sociales, formation).

Ces deux programmes d'emploi ont réalisé durant les neuf premiers mois de l'année 2017 respectivement 26 548 et 9 999 contrats.

Plus particulièrement, il est intéressant de signaler que le nombre de jeunes bénéficiaires du programme FORSATI depuis sa date de lancement jusqu'au mois de septembre 2017 était de 45217 jeunes, ce qui est considéré un peu loin des objectifs qui lui sont assignés pour l'année 2017.

Quant aux autres programmes d'emploi, à l'exception du programme CAIP, ils ont connu une baisse variant de -9% pour les cas du SIVP et des mesures du Programme d'Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises (PAPPE) à un peu moins de -40% pour le cas du programme CIDES, et ce durant la même période de l'année 2017.

Tableau n°4 : Evolution du nombre de bénéficiaires des programmes d'emploi durant les neuf premiers mois de l'année 2017

	Nombre de nouveaux contrats jusqu'au 3ème trimestre de l'année 2017		Evolution
	cumul jusqu'au mois de septembre 2016	cumul jusqu'au mois de septembre 2017	cumul sept.2016-cumul sept.2017
SIVP1	43435	39230	-9,7%
CIDES	111	65	-41,4%
CAIP	23461	27162	15,8%
CRVA	168	117	-30,4%
SCV	19382	16915	-12,7%
FORSATI	0	26548	*
KARAMA	0	9999	*
PAPPE	11104	10103	-9,0%
TOTAL	97661	130139	33,3%

Source : ANETI

Cependant et durant le troisième trimestre de l'année 2017, on observe une amélioration au niveau du rythme de réalisation des programmes d'emploi. En effet, les programmes d'emploi CAIP et SCV, en particulier, ont enregistré respectivement une augmentation de 22.4% et 34.1% par rapport au même trimestre de l'année précédente, alors que le nombre de bénéficiaires du programme d'emploi SIVP a baissé mais d'une façon moins accentuée durant la même période, soit de -6.2%.

Il est intéressant de noter qu'au terme de ce trimestre, le nombre des jeunes qui sont en cours de formation, de stage ou d'emploi aidé a atteint près de 146 000 jeunes contre 95 000 durant la même période de l'année précédente enregistrant ainsi une hausse de 53.6%.

Tableau n°5 : Evolution du nombre de bénéficiaires des programmes d'emploi durant le troisième trimestre de l'année 2017

	Nombre de nouveaux contrats par trimestre			Evolution	
	3ème Trim. 2016	2ème Trim. 2017	3ème Trim. 2017	T3 2016-T3 2017	T2-T3 2017
SIVP1	11691	12443	10969	-6,2%	-11,8%
CIDES	20	28	18	-10,0%	-35,7%
CAIP	6251	9844	7652	22,4%	-22,3%
CRVA	16	54	14	-12,5%	-74,1%
SCV	4207	8117	5643	34,1%	-30,5%
FORSATI	0	4420	2336	*	-47,1%
KARAMA	0	6115	3884	*	-36,5%
PAPPE	2439	4024	2189	-10,3%	-45,6%
TOTAL	24624	45045	32705	32,8%	-27,4%

Source : ANETI

Population active :

Elle est obtenue par sommation de la population occupée d'une part et la population non occupée d'autre part.

Population active occupée :

La population occupée est constituée des individus des deux sexes âgés de 15 ans et plus et qui ont travaillé au moins un jour, ne serait-ce qu'une heure, durant les sept jours qui précèdent la date de l'enquête, des militaires du contingent (sous les drapeaux) et des personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine pour des raisons de congé de repos ou de maladie ou d'intempéries notamment pour les personnes s'adonnant à des activités agricoles ou pour des raisons d'arrêt momentané du travail.

Population en chômage :

Ce sont les personnes actives âgées de 15 ans et qui :

- n'ont pas travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant la période de référence (semaine précédant le jour de l'enquête) ;
- se déclarent à la recherche effective d'un emploi ;
- sont disponibles pour travailler.

Taux de chômage :

C'est le rapport du nombre de chômeurs au nombre d'actifs de même groupe d'âge (nombre de chômeurs pour 100 actifs).

Secteurs d'activités :

Les actifs occupés sont classés dans les secteurs d'activités des entreprises auxquelles ils appartiennent. Les secteurs d'activité sont classés selon la nomenclature d'activité tunisienne (NAT).

L'indice de la production industrielle (IPI) :

L'indice de la production industrielle (IPI) est un instrument statistique qui mesure les variations des quantités produites dans l'industrie.

Il est mesuré à partir des résultats d'une enquête auprès des entreprises industrielles.

La comparaison se fait par rapport à une année de base actuellement l'année 2000, ainsi L'indice de la production industrielle (IPI) prend la valeur 100 pour cette année de base.

Demande d'emploi :

Toute inscription à l'ANETI pour la recherche d'un emploi, de la part :

- d'une personne en quête d'un premier emploi,
- d'une personne ayant perdu son emploi,
- d'une personne occupée et qui cherche un autre emploi

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM):

Ce sont les demandes d'emploi disponibles à l'ANETI en fin de mois.

Offre d'emploi :

Toute déclaration d'embauche exprimée par l'entreprise auprès de l'ANETI.

Les programmes d'emploi (SIVP, CIDES, CAIP, CRVA, PAPPE, SCV, FORSATI, KARAMA) :

Ce sont des programmes indemnisés et visant à permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de connaître la vie professionnelle et d'acquérir des qualifications en vue d'une insertion dans le marché du travail.

Huit programmes sont à la disposition des demandeurs d'emploi :

Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP) :

Ces stages sont destinés aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou ayant accompli avec succès le premier cycle de cet enseignement.

Contrat d'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (CIDES) : destinés aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et dont la période de chômage excède trois années à compter de la date d'obtention du diplôme concerné,

Contrat d'Adaptation et d'Insertion Professionnelle (CAIP): destinés aux non titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,

Contrat de réinsertion dans la vie active (CRVA): destinés aux travailleurs permanents et non permanents ayant perdu leur emploi. Ce programme permet d'acquérir de nouvelles compétences conformes aux exigences d'un poste d'emploi préalablement identifié au sein d'une entreprise privée.

Programme d'Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises (PAPPE):

Ce programme comprend :

- L'aide à l'identification de l'idée du projet.
- L'aide à l'élaboration de l'étude du projet et du plan d'affaires y afférent.
- L'adaptation en matière de gestion des entreprises dans les domaines techniques nécessaires à la création du projet.
- L'accompagnement des promoteurs des petites entreprises.
- La prise en charge partielle de la contrepartie des services dévolus aux structures publiques et rendus par de petites entreprises

Programme du service civil volontaire (SCV) :

Ce programme vise à permettre aux diplômés de l'enseignement supérieur primo-demandeurs d'emploi, d'accomplir à titre volontaire des stages dans des travaux d'intérêt général en vue d'acquérir des capacités pratiques et des attitudes professionnelles, et à les faire bénéficier d'un accompagnement personnalisé facilitant leur insertion dans la vie active dans un emploi salarié ou dans un travail indépendant.

FORSATI

Ce programme d'emploi vise à améliorer l'employabilité des jeunes demandeurs d'emploi, en leur assurant un processus d'accompagnement individualisé dans la définition de leur projet professionnel et sa concrétisation.

KARAMA

Ce programme d'emploi vise à faciliter l'insertion dans la vie professionnelle des primo-demandeurs d'emploi titulaire de diplômes supérieurs, en leur assurant un contrat de travail pour une durée de deux ans avec une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût d'embauche (salaire, cotisations sociales, formation).